

## Communication on Progress (CoP) Eiffage 2022

Critères du niveau Advanced du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)	Document d'enregistrement universel 2021	Pages
Critère 1 : La COP décrit l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	<b>Stratégie de transition écologique d'Eiffage</b>	59 - 64
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Les indicateurs clés du Groupe	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
Critère 2 : La COP décrit la mise en oeuvre dans la chaîne de valeur	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	158 - 183
	Matrice des risques	

<b>Critère 3 : La COP décrit des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'Homme</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
<b>Critère 4 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes des Droits de l'Homme</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
	<b>Le capital humain d'Eiffage</b>	<b>77 - 90</b>
	Prévention des risques et bien-être au travail	
	Des compétences reconnues, des formations renouvelées, des organisations adaptées	
	Replacer l'humain au centre du Groupe	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>158 - 183</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
Procédure de gestion des risques		

Critère 5 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'Homme	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	158 - 183
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
Critère 6 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes internationales du travail	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
	Procédure de gestion des risques	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	<b>Le capital humain d'Eiffage</b>	77 - 90
	Prévention des risques et bien-être au travail	
Critère 7 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	Des compétences reconnues, des formations renouvelées, des organisations adaptées	
	Replacer l'humain au centre du Groupe	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Le capital humain d'Eiffage</b>	77 - 90
	Prévention des risques et bien-être au travail	
Des compétences reconnues, des formations renouvelées, des organisations adaptées		
Replacer l'humain au centre du Groupe		

Critère 8 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>158 - 183</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
Critère 9 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
	Procédure de gestion des risques	
	<b>Stratégie de transition écologique d'Eiffage</b>	<b>59 - 64</b>
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Les indicateurs clés du Groupe	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>99 - 130</b>
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
Plan bas carbone : objectifs ambitieux, plans d'actions concrets		
Le respect de l'écosystème vivant		
A l'ère de l'économie circulaire		
Taxonomie européenne		

Critère 10 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la gestion de l'environnement	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>99 - 130</b>
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
	Plan bas carbone : objectifs ambitieux, plans d'actions concrets	
Critère 11 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à la gestion durable de l'environnement	Le respect de l'écosystème vivant	
	A l'ère de l'économie circulaire	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>99 - 130</b>
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
	Plan bas carbone : objectifs ambitieux, plans d'actions concrets	
	Le respect de l'écosystème vivant	
	A l'ère de l'économie circulaire	
Taxonomie européenne		

<b>Critère 12 : La COP formule des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>158 - 183</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
	Procédure de gestion des risques	
<b>Critère 13 : La COP décrit les systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
<b>Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Rapport de gestion du conseil d'administration</b>	<b>158 - 183</b>
	Matrice des risques	
	Organisation du contrôle interne et de gestion des risques	
	Intervenants du contrôle interne et de gestion des risques	
	Procédure de contrôle interne	
	Procédure de gestion des risques	

<b>Critère 15 : La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU</b>	<b>Stratégie de transition écologique d'Eiffage</b>	<b>59 - 64</b>
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Les indicateurs clés du Groupe	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
<b>Critère 16 : La COP décrit des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie</b>	<b>Eiffage, au cœur d'un écosystème de partenaires</b>	<b>91 - 98</b>
	Eiffage, un acteur de la cohésion des territoires	
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
	Nouveaux services : cap sur le mieux vivre ensemble	
	Libérer l'intelligence collective	
<b>Critère 17 : La COP décrit une prise de position et un engagement en matière de politique publique</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 - 76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
<b>Critère 18 : La COP décrit des partenariats et une action collective</b>	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	<b>65 -76</b>
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Plan de vigilance	
	<b>Le capital humain d'Eiffage</b>	<b>77 - 90</b>
	Prévention des risques sur les chantiers et dans les activités	
	Des compétences reconnues, des formations renouvelées, des organisations adaptées	
	Replacer l'humain au centre du Groupe	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	<b>99 - 130</b>
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
	Le respect de l'écosystème vivant	
A l'ère de l'économie circulaire		
	<b>Eiffage, au cœur d'un écosystème de partenaires</b>	<b>91 - 98</b>
	Eiffage, un acteur de la cohésion des territoires	
	Développement territorial et relations avec les parties prenantes	
	Libérer l'intelligence collective	

Critère 19 : La COP décrit l'engagement du Président et de la direction	<b>Profil et organisation</b>	4 - 17
	<b>Stratégie de transition écologique d'Eiffage</b>	59 - 64
	Modèle d'affaires	
	Ecosystèmes des parties prenantes	
	Les indicateurs clés du Groupe	
	Contribution d'Eiffage aux ODD	
	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
Engagement et valeurs réaffirmés		
Ethique des affaires et conformité à la réglementation		
Critère 20 : La COP décrit l'adoption par le Conseil d'administration et la surveillance	<b>Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise</b>	257 - 295
	Travaux du conseil d'administration	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	99 - 130
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
Critère 21 : La COP décrit l'implication des parties prenantes	<b>Gouvernance, stratégie et gestion des risques RSE</b>	65 - 76
	Engagement et valeurs réaffirmés	
	Ethique des affaires et conformité à la réglementation	
	Plan de vigilance	
	<b>Le capital humain d'Eiffage</b>	77 - 90
	Replacer l'humain au centre du Groupe	
	<b>Transition écologique du modèle d'affaires</b>	99 - 130
	Efficacité, compacité et lien organique avec le terrain, au service de la transition écologique	
	Plan bas carbone : objectifs ambitieux, plans d'actions concrets	
	Le respect de l'écosystème vivant	
	A l'ère de l'économie circulaire	
	<b>Eiffage, au cœur d'un écosystème de partenaires</b>	91 - 98
	Eiffage, un acteur de la cohésion des territoires	
Développement territorial et relations avec les parties prenantes		
Libérer l'intelligence collective		